

Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain Histoire, géographie et géopolitique du monde
contemporain

502278

RONCHEWSKI

ALEXIS

07/02/2002

Note de délibération : 19 / 20

Numéro d'inscription

502279



Né(e) le

07 / 02 / 2002

Signature

Arouty

Nom

R O N C H E W S K I

Prénom (s)

A L E X I S

19 / 20

Ecricome

Épreuve :

HGGMC

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01 /

04

Numéro de table

080

Commencez à composer dès la première page

de Pacifique : de nouvelles réalités stratégiques?

Dans Indo-Pacific Empire, China, America and the contest for the World's pivotal region, Rory Medcalf n'hésite pas à présenter l'eire indo-pacifique comme un espace de rivalités et d'enjeux. Effectivement, cette immense étendue du Pakistan au Japon, en passant par l'Asie du Sud-Est et peut-être l'éternel oublié continent africain, regorge de ressources et s'avère être la principale route commerciale mondiale. À ce titre, les réalités stratégiques - qu'on pourrait définir comme des enjeux importants pour différents États dans l'affirmation de leur puissance ^{à la fois politique, économique et militaire} - sont grandes et les rivalités nombreuses, et d'autant plus à l'heure où la Chine prend de plus en plus d'espace dans la maison asiatique évoquée par Laurent Corneil dans la géographie de la mondialisation. La montée en puissance de la Chine fait craindre aux États-Unis, d'une part, une perte hégémonique tandis que, d'autre part, l'Inde et le Japon luttent pour la

place de leader à l'échelle régionale. Ces rivalités se traduisent par une forte remilitarisation de la zone et des tensions diplomatiques. À cela s'ajoutent les litiges de plus en plus nombreux autour des ZEE (Zones économiques exclusives), notamment en mer de Chine méridionale et orientale, et des accords ou organisations régionaux voire "méta-régionaux" (sur deux continents en l'occurrence) qui cachent des rivalités de puissance entre les États-Unis et la Chine. Les derniers se livrent, en effet, "le duel du siècle" (Alain Frachon et Daniel Vernet).

Pour autant, ces réalités stratégiques nouvelles ne doivent pas faire oublier celles héritées de l'histoire. L'Asie a été un théâtre majeur de la Guerre froide (1945 - 1991) : des combats périphériques entre l'URSS et les États-Unis y ont fait rage ; les deux Grands se sont aussi appuyés sur les vagues de décolonisations pour asseoir leur hégémonie idéologique. Des cicatrices de l'histoire demeurent aujourd'hui et constituent des stratégies réelles et majeures entre les États : la naissance "d'États faux jumeaux" (Pierre Milouzeu) a accentué les discordes. Dans les faits, la Guerre froide ne s'être pas réellement en Asie ; elle qui opposait d'antan l'URSS aux États-Unis semble aujourd'hui confronter

le Grand Dragon et les États-Unis. L'Aire Indo-Pacifique semble être au cœur des enjeux et chaque État semble chercher sa voix: faut-il s'allier à la Chine ou contenir sa puissance?

En quoi les enjeux d'hier et d'aujourd'hui font-ils de l'aire indo-pacifique un espace essentiel dans la stratégie des puissances?

Nous verrons dans un premier temps que des réalités stratégiques actuelles sont de facto héritées de l'histoire (I). Puis il conviendra d'analyser l'intérêt croissant pour cet espace, notamment à l'heure où les rivalités sont exacerbées (II). Enfin, faut-il constater les tensions et conflits à l'échelle de la zone, leurs répercussions mondiales au même titre que les accords et liens qui se tissent (III).

*

*

*

Les enjeux, ou cicatrices de l'histoire, sont nombreux. Il s'agit déjà des questions coréennes mais surtout taïwanaises: la naissance de deux États a accentué les rivalités entre l'idéologie communiste et capitaliste d'une part, et les rivalités entre les communautés et les nationalistes chinois. (A). Aussi, faut-il considérer l'ouverture chinoise des années 1980 qui est, entre autres, la cause majeure des rivalités et des réalités stratégiques actuelles (B). Enfin, dans un contexte de guerre, il convient d'analyser la doctrine du containment américaine (C).

En 1949, alors que la Chine a vécu près de 30 ans de guerre civile, les communistes, menés par MAO Zedong, arrivent au pouvoir. Les nationalistes de TCHANG Kaï Chek fuient sur l'île de Formose - appelée Taïwan. Cette dernière jouissait de 1945 à 1971 d'un siège au conseil de sécurité des Nations - Unies, ce qui lui conférait le droit de se considérer comme la "vraie Chine". Deux Chines, deux systèmes étaient bien nées. Pour autant, que ce soit pour DENG Xiaoping, ou son successeur Hu Jintao, il est inconcevable de penser une Chine coupée en deux ; ils ont toujours fonctionné selon cette maxime "cacher ses talents et attendre son heure", c'est-à-dire attendre que l'heure soit venue pour reconquérir Taïwan. Aujourd'hui, Taïwan constitue toujours un enjeu majeur pour la Chine : dans son projet de contrôle de la mer de Chine, Taïwan représente un petit caillou dans la botte de Pékin. Il est impossible, pour l'instant, que la Chine se déploie complètement dans le Pacifique. Reconquérir Taïwan serait le moyen pour la Chine de se projeter vers le monde.

De même, la Corée est une cicatrice de la Guerre froide. Malgré la politique du "rayon de soleil" menée par la Corée du Sud, les tensions sont là et l'armement nucléaire de la Corée du Nord fait peser la menace dont nous parlent Isabelle Cordonnier et Bruno Tertrais dans L'Asie nucléaire. Certes le premier essai nucléaire nord-coréen date de 2006 - donc finalement assez récent - mais il rappelle les stratégies anciennes par les cibles potentielles évoquées (États-Unis, Corée du

Numéro d'inscription

502278



Né(e) le

07/02/2002

Signature

Alouf

Nom

RONCHEWSKI

Prénom(s)

ALEXIS

19/20

Ecricome

Épreuve :

HGGNC

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02/04

Numéro de table

080

Commencez à composer dès la première page.

sud).

De plus, l'ouverture chinoise menée par DENG Xiaoping dès 1978 avec l'aménagement des ZES (zones franches exclusives) est à l'origine de la menace que représente la Chine aujourd'hui. Première exportatrice mondiale et première puissance commerciale (si on ne considère pas l'UE), la Chine inquiète l'occident. Dans La Chine m'inquiète, Jean-Luc DOMENACH n'hésite pas à rapporter des propos anonymes de son voyage en Chine : "si le XIX^{ème} siècle a été celui de la soumission, le XX^{ème} siècle celui de la restauration, le XXI^{ème} siècle sera celui de la domination". Il montre ainsi que l'ouverture économique de la Chine a été le temps d'une restauration pour mieux pouvoir dominer ensuite. Les réalités stratégiques sont économiques, mais aussi politiques. Or, rappelons-le, sous croissance à plus de 7%, la Chine se déliterait.

Enfin, la doctrine du containment (Truman) mise en place par les États-Unis dès 1945, suivant la théorie de Heartland et de Rimland de Mackinder,

a tiré beaucoup de liens avec des pays asiatiques pour éviter à tout prix la "théorie des dominos" (Dulles). Ainsi, a été voté en 1979 le Taiwan's Act par le Congrès américain, ou encore précédemment, le Traité de San Francisco avec le Japon en 1951. ~~Le~~ Ce réseau d'alliance est toujours d'actualité : le Japon accueille des soldats et des bases américains tandis que les États-Unis protègent Taïwan contre toute éventuelle attaque chinoise.

Par conséquent, les héritages historiques sont multiples et influencent surtout les enjeux géopolitiques actuels; il n'est donc pas évident d'aborder de "nouvelles réalités stratégiques" dans la mesure où les anciennes jouent encore un rôle fondamental. Une forme de guerre froide semble continuer en Asie, mais désormais entre la Chine et les États-Unis. Non ~~loin~~ loin d'un "G2" que Jean-Louis Chambon évoquait dans son ouvrage La Chinamérique, la Chine et les États-Unis semblent au creuset de l'interdépendance et de la méfiance. Il convient toutefois désormais de voir en quoi l'espace indo-pacifique est stratégique (A), mais aussi en quoi la montée en puissance chinoise (B) amorce la compétition

pour le leadership régional, voire mondial (c).

L'aire indo-pacifique est située au cœur des échanges mondiaux : la route Pacifique s'étend du Japon au Canal de Suez en passant par le détroit de Malacca, qui, à lui seul, accumule 40% des échanges mondiaux. Aussi, les ressources y sont nombreuses : elles sont d'abord minérales, mais aussi halieutiques. On sait effectivement que l'Aie représente à elle seule 87% des sifs de la pêche dans le monde. La mer joue donc un rôle fondamental pour ces pays. Enfin et surtout, les mers regorgent de nodules polymétalliques, essentiels aux batteries de nos téléphones portables, et aussi d'hydrocarbures. Ainsi, des pays comme Brunei ou le Viêt Nam peuvent prospecter en mer de Chine méridionale. Pour les puissances extra-asiatiques il s'agit de sécuriser leurs approvisionnements, notamment en investissant dans une base à Djibouti qui leur permet de déployer rapidement des navires, ou pour les États-Unis d'installer des bases dans le Pacifique (Guam).

Aussi, la montée en puissance chinoise fait peser le doute en occident mais aussi auprès des voisins proches. Ainsi, dès 2009, B. Obama met en place la politique du pivot asiatique, en cherchant à forger des liens politiques et économiques avec les pays asiatiques de la façade pacifique : il s'agit, par exemple, du TPP (2013). Aussi, la vinté de

Donald Trump en Corée du Nord en 2018 a pour objectif de limiter la domination chinoise sur un pays voisin à l'idéologie commune.

Cette montée en puissance chinoise - tant économique que militaire - montre une Chine déterminée à devenir l'égale des États-Unis. Avec un budget militaire encore 3 fois inférieur à celui des États-Unis, la Chine aspire toutefois à devenir la première puissance militaire mondiale d'ici à 2049. Comme le rappelle JS SABOURET dans la dynamique du Japon, il s'agit donc avant tout de contenir la Chine en s'appuyant sur l'aide américaine. En effet, il s'agit de stopper le projet BRI (2013) de la Chine. C'est aussi le cas pour l'Inde qui se sent littéralement encerclée par la Chine et qui, face à cela, cherche à constituer un "contre collier de perle" lui permettant de lutter contre l'hégémonie chinoise. Il se joue en effet dans cet espace le leadership régional ; mais celui-ci a une vocation mondiale. Emmet Bill dans cet ouvrage au titre évocateur

Rivals. How the Power Struggle Between China, India and Japan will shape our next decade, montre bien que cette hégémonie régionale a une portée mondiale.

Ainsi, la zone Pacifique est une zone stratégique, non plus à l'écart du monde comme elle a pu être. Elle s'avère être une zone stratégique pour le commerce mais aussi pour la

Numéro d'inscription

5 0 2 2 7 8



Né(e) le

07 / 02 / 2002

Signature

Arouty

Nom

K O N C H E W J U I

Prénom (s)

A L E X I S

19 / 20

Ecricome

Épreuve :

HGGMC

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03 /

04

Numéro de table

080

Commencez à composer dès la première page.

rivalité des puissances. Ces rivalités débouchent bien souvent sur des tensions et des conflits (A) bien qu'elles soient plus ou moins gelées par certaines instances internationales. Et, des accords régionaux et méta-régionaux s'avèrent être des bras de fer diplomatiques (B). Enfin, les rivalités et les stratégies sont aussi autour des valeurs portées par chaque projet (C).

Des tensions nombreuses et répétées ont lieu en mer de Chine méridionale, notamment autour des îles Spratly et Paracels. En ce qui concerne les îles Spratly, la Chine les considère comme ayant appartenues à l'empire QING (1644-1911). En 2014, le Viêt Nam dénonce l'installation pétrolière illégale sur une des îles; la Cour d'arbitrage de La Haye accuse la Chine quelques mois plus tard sans que celle-ci ne remette en cause ses actions. Aussi, en 2015, un navire de pêcheur vietnamien est éperonné par la Chine ce qui attise les tensions. En ce qui concerne la ZEE, le Japon dénonce la

l'intégration des îles Senkaku à l'espace aérien chinois tandis que les patrouilles de surveillance chinoises ne cessent de se multiplier. À cela s'ajoutent la piraterie qui semble s'être déplacée ~~des Caraïbes vers l'Asie Pacifique~~ des Caraïbes vers l'Asie Pacifique, notamment du sud-Est. Par exemple, ce sont plus de 100 cargos qui ont été démontelés en Indonésie depuis 2004.

Ces tensions n'empêchent pas la coopération. Mais les unions régionales ou méta régionales cachent bien souvent des rivalités. Ainsi, le RCEP a été signé en 2020 et est entré en vigueur en 2022. Il constitue un défi majeur pour les États-Unis dont certains alliés comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande en font partie. Aussi, le QUAD mis en place par Shinzo Abe en 2007, lui-même ayant défini le concept d'indopacifique, est un projet militaire et politique pour encadrer la Chine. Longtemps resté lettre morte, le QUAD fonctionne par à-coups et n'est pas optimal. Il reste, pour l'heure, la meilleure façon pour des puissances régionales de faire face à la Chine.

Enfin, dans cette aire indo-pacifique, le continent africain a longtemps été délaissé.

Il est aujourd'hui au cœur des considérations et des projets chinois comme nous en informent Michel Beuret et Serge Michel dans leur ouvrage Chimafrique - Pékin à la conquête du continent noir. Force est de constater que la Chine investit massivement en Afrique, notamment dans le port de Nairobi mais aussi dans le parc industriel d'Addis-Abeba (Éthiopie). Beaucoup dénoncent un néocolonialisme, des salaires ridicules (un quart d'un salaire chinois) et des conditions de travail inhumaines. Pour les puissances occidentales il s'agit de combattre les tendances là. Pour autant, rappelons-le, la France reste une puissance très présente en Afrique et qui n'applique pas toujours les règles et conditions omises lors du Discours de La Baule en 1991. Pour l'Inde, le défi est celui de concilier la possibilité d'émerger et ~~celle~~ celle de concilier avec la Chine : le pays de Gandhi mène une politique des plus ambiguës.

*

*

*

En somme, l'aire indopacifique est un espace d'enjeux, tantôt militaire et économique, ~~et~~ et de rivalités. Certains peuvent y voir il s'agit de la Zone pivot du monde en 2022. Elle est un espace fondamental pour le contrôle des richesses, des routes maritimes et surtout pour contenir la Chine.

La puissance mondiale sera sans doute celle qui maîtrisera cet espace. Pour autant, comme le rappelle Marc Julienne dans La Chine et les paradoxes de la puissance, la Chine reste un pays fragile de l'intérieur, et la domination ne semble pas, pour lui, encore d'actualité.

Numéro d'inscription

5 0 2 2 7 8



Né(e) le

07 / 02 / 2002

Signature

Nom

R O N C H E W S K I

Prénom (s)

A L E X I S

19 / 20

Ecricome

Épreuve : Histoire - géographie - géopo

Sujet ☐ 1 ou ☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

04 / 04

Numéro de table

080

Commencez à composer dès la première page.

La France : un acteur de la zone indopacifique?

"Le XX^{ème} siècle fut continental, le XXI^{ème} siècle sera maritime" disait Emmanuel MACRON en 2019. Par ces mots, il témoignait de sa volonté de faire de la France une puissance maritime, elle qui possède déjà la deuxième ZEE mondiale (12 millions de kilomètres carrés). Ces cartes, extraites du Rapport du ministère des affaires étrangères de 2021, s'interrogent sur la stratégie française dans l'indopacifique. Après l'échec du contrat des sous-mariniers australiens, la non-intégration de la France au QUAD, la France est-elle vraiment un acteur de l'aire indopacifique?

I) La France, petite puissance de l'Indo-pacifique?

La France, avec le deuxième réseau diplomatique mondial, est un État important: elle dispose de nombreuses ambassades (Pékin, Mascate, Nairobi, Manille...) et de consulats (Bombay...). Grâce à ces établissements, la

France est à même de discuter avec tous les États de la zone. Aussi, remarquons l'incroyable investissement français : par différentes agences publiques (AFD, Atout France, Business France), la France contribue au développement humain de la zone et à sa croissance économique. N'oublions pas les territoires d'Outre Mer qui sont la véritable présence permanente à l'échelle de la zone : la Réunion, Mayotte, la Polynésie française ou encore la Nouvelle Calédonie sont des territoires essentiels dans l'exercice de la puissance française ; en Polynésie, par exemple, sont organisés des essais nucléaires non mentionnés par les cartes.

II) Mais un acteur condamné à l'humiliation et au rôle du "petit frère qui n'a pas l'âge" ?

La France rêve d'être reconnue comme puissance de l'indo-pacifique. Certes ses forces armées y sont nombreuses et, comme "toute puissance qui se respecte", la France dispose d'une base à Djibouti lui permettant de déployer ses troupes efficacement. Ainsi, sont stationnés 1660 soldats en Nouvelle Calédonie, de 5 avions de surveillance en Polynésie ou encore de 6 avions de combat aux Émirats Arabes Unis. Mais la France cherche à associer des territoires insulaires avec

d'énormes pays, espérant avoir le rôle de décideur ; les États-Unis, le Japon, l'Inde et l'Australie, qui construisent un "contre-collier de perles", écartent bien volontiers la France de leur projet. Dès lors, la France est certes dotée d'atouts mais non reconnue.

En somme, la France reste un acteur clé du Pacifique, par ses investissements et son déploiement militaire. En revanche, il convient de constater que la France est mise à l'écart ce que, bien évidemment, le Rapport du ministère des affaires étrangères ne met pas en avant.

